

Association « Zéro Déchet Touraine »
Réunion du Conseil d'administration du 12/01/2021
Procès-verbal

Lieu de la réunion : Visioconférence via « Go to meeting »

Date : le 12 janvier 2021

Membres du C.A présents :

Mme Virginie GORGEART, Mme Mélanie GUELLIER, M. Fabrice FRANCOIS, M. Sébastien MOREAU,
Mme Charlotte KATIC, Mme Anastasia CHARDENON

Invitée : Danièle Gouye

Membres du C.A excusés :

Mme Marion BLIOT, M. David VIOLLEAU, M. Bruno BEJON

Début de séance : 19h00

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la réunion du CA du 09/11/2020
3. Approbation de la nomination de Magalie Mercier en tant que régulatrice courriels
4. Approbation du dépôt du projet EXPERT auprès de l'ADEME
5. Approbation de la transformation du CDI de Jonathan Lecharpentier
6. Organisation de la prochaine AG annuelle
7. Questions diverses

Point n°1 : Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour **est adopté à l'unanimité.**

Point n°2 : Approbation du PV du CA du 09/11/2020

Le PV du CA du 09/11/2020 **est approuvé à l'unanimité.**

Point n°3 : Approbation de la nomination de Magalie Mercier en tant que régulatrice courriels

Il s'agit de centraliser les courriels reçus sur l'adresse mail de l'association sur la boîte mail de la régulatrice courriel, qui sera ensuite en charge de les distribuer aux membres du CA – ceci afin de ne pas encombrer l'ensemble des boîtes mails. Les membres du CA se sont chacun positionnés sur des thèmes au préalable.

La nomination de Magalie Mercier en tant que régulatrice courriels **est approuvée à l'unanimité.**

D'autre part, Magalie Mercier se propose de poster des articles sur le site de l'association. Notamment via une « foire aux questions » dans un premier pour répondre aux demandes des adhérents et sympathisants de l'association. Une formation lui sera dispensée par Sébastien. Cette proposition **est approuvée à l'unanimité.**

Point n°4 : Approbation du dépôt du projet EXPERT auprès de l'ADEME

Pour rappel, il s'agit d'un projet visant à mettre à disposition des restaurateurs des contenants en verre pour la distribution à emporter de leur repas.

161 réponses au questionnaire client. Les bémols concernent le coût de la mise en place et la logistique qui pourrait être compliquée.

Le projet est au global attendu et plébiscité par les clients

Porte à porte non possible entre les deux confinements de 2020 > accueil positif et chaleureux concernant le projet.

Un autre questionnaire a été envoyé à 65 professionnels > 20 réponses reçues.

Le syndicat des restaurateurs a également été contacté pour envoi du questionnaire.

Un appel à subvention de l'ADEME > la candidature du projet EXPERT correspond aux critères à savoir un projet impliquant les contenants. Nous sommes actuellement en attente de retour.

A venir – les prochaines grandes étapes >

Publicité pour le projet,

Test avec 9 restaurateurs,

Définir 4 endroits pour déposer les contenants après utilisation.

Les membres du CA ont reçu un GANTT pour les semaines à venir.

Appel à la société de coursiers à Vélo Touraine messenger – société étiq dans le transport à vélo.

Des prestataires pour le lavage sont à trouver > 2 pistes actuellement.

9 personnes sont présentes dans le groupe + 2 étudiantes.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

Point n°5 : Approbation de la transformation du CDI de Jonathan Lecharpentier

Le CDI actuel est un contrat sans plancher d'heure. La rémunération se fait à la tâche. Ce format ne permet pas de garantir un salaire mensuel fixe.

Jonathan Lecharpentier souhaite que son contrat soit modifié au profit d'un contrat de 20 heures par semaines. Ce qui représenterait entre 800 et 1000€ de rémunération par mois en fonctions des jours travaillés.

Pour se faire, 14 à 20 k€ seront nécessaires à l'association chaque année.

L'augmentation du nombre d'heures est cohérente avec l'activité de l'association. Les projets en cours vont impliquer une intensification des missions.

Récapitulatif des projets à venir>

Urba G prox financé > heures d'animation. Ce projet s'autofinance via les usagers

Projet ... financé à 80% par le conseil Général.

Projet Recital > 40 heures d'animation scolaires

La rémunération de ces projets – heures d'animations incluses – est garantie.

Une négociation a été faite entre JL et SM :

Demandes du salarié>

- 12€ brut de l'heure. En comparaison, le SMIC 2021 est de 10€ de l'heure,
- Prise en charge des frais de déplacement. La plupart des déplacements ont lieu dans la métropole. Il a été convenu la mise en place d'une prime équivalente à un 13ème mois – versé en deux fois. Une première moitié avant les vacances d'été et le restant en décembre.

- Répartition des horaires en demi journée – le matin ou l’après-midi. Ces jours seraient définis mais une souplesse serait possible en fonction des besoins de l’association. Notamment les animations qui se déroulent fréquemment le week-end.

Propositions de SM>

- Plan d’évolution salariale qui tiendrait compte des évolutions de l’inflation,
- Congés payés : la convention de l’animation prévoit 5 semaines de congés payés. Ce qui semble faible à SM, l’association ZDT intervient peu en août. 7 semaines de congés payés semblent plus correspondre aux variations d’activité de l’association.

SM présente aux membres du CA une projection de l’impact en termes de coût pour l’association ZDT du passage à un contrat de 20 heures par semaines sur une période d’un an.

VG nous informe qu’un 13^{ème} fois implique des cotisations patronales, à la différence d’une prime de déplacement. VG va se renseigner s’il est possible de verser une prime de déplacement en deux fois.

La question se pose des obligations concernant le fait que le salarié utilise son véhicule personnel pour le compte de l’association, en termes d’assurance notamment. L’association ZDT devra s’assurer que le véhicule personnel du salarié est assuré et que ce dernier dispose bien du permis de conduire.

Concernant les frais, il faudra vérifier que les primes envisagées correspondent bien aux frais engendrés. Pour statuer, un suivi des frais d’essence et des différents travaux sera fait sur une année.

Afin de statuer sur les obligations légales concernant la législation relative aux frais de déplacement une étude va être faite par VG

La pérennité de ce contrat de travail à 20 heures par semaine est garantie pour plusieurs années en partie via les compostou (9500 € environ par an).

Les activités d’animations scolaires pourront compléter les besoins. Pour exemple, le bilan 2019 est de 3800€

JL peut également intervenir sur d’autres missions :

- Formations,
- Animations sur des stands,
-

La question se pose sur les 7 semaines de congés payés. Ceci sera-t-il viable pour l’association dans quelques années ? Sera-t-il possible de faire des avenants ?

Après discussion, la solution choisie est la suivante > instaurer 5 semaines de congés payés. S’il n’y a pas d’activité sur une période, il n’y aura pas de travail. La rémunération devra elle être maintenue.

Une réunion doit être faite avec SB, VG et CK pour valider la viabilité économique de ce changement de contrat.

Le changement de contrat **est approuvé à l’unanimité.**

Point n°6 : Organisation de la prochaine AG annuelle

Les années précédentes (2019 et 2020) les AG se sont tenues en janvier ou février. Une deuxième AG s'est tenue en septembre 2020 suite au départ de Silène. Suivant les statuts, le mandat des membres est d'une durée d'une année.

Cependant, remettre les mandats en « jeu » semble une bonne chose. Il est possible de faire le bilan de l'année précédente et présenter l'année à venir.

Une date est à définir en février. La question se posera de la possibilité de la faire en présentiel au vue du contexte sanitaire actuel lié à la Covid-19.

Dans ce cas, l'AG pourrait se faire en visioconférence. L'association organiserait dans ce cas une campagne de communication pour garantir la présence du maximum de personnes.

La date choisie est la suivante : samedi 20 février à 14h00 – en présentiel ou en visioconférence suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Point n°7 : Questions diverses

Le centre social Equinoxe vient d'être repris par la ligue de l'enseignement. Des rencontres d'associations vont être organisées.

VG et CK sont maintenant autonomes pour établir les devis.

Concernant le contexte actuel, maintient t'on la possibilité de faire des ateliers DIY ? Oui nous pouvons établir un devis et faire préférentiellement intervenir JL.

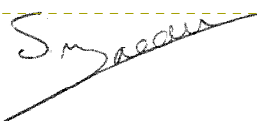
Les membres du CA vont chercher un film intéressant sur le thème du zéro déchet à projeter en 2021. Le film « La face cachée des énergies vertes » est évoqué.

SM nous invite à continuer à nous impliquer dans les différents projets. Même si nous sommes loin, notre envie de bouger les choses nous rapprochent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h08.

Sébastien MOREAU
Président

Anastasia CHARDENON
Secrétaire



Mis en forme : Police :10 pt